Retour sur la réunion plénière du CSEE AFPA Bretagne du 31 août 2022 au Centre de Rennes

(ceci n'est pas un procès-verbal ou un compte rendu, mais ce qui nous semble important de retenir)

S'il est bon de ne rien dire avant de parler, il est encore plus utile de réfléchir avant de penser. *P.DAC*

Sommaire :

- Nouveau grave dysfonctionnement au Centre de Morlaix. Et ailleurs…, que ce serait-il passé ?
- Informations générales : une communication aux petits bras
- Informations économiques et ressources humaines : un budget en carton-pâte, une gestion RH à la godille, une situation à fin juin alarmante
- Point sur la sous-traitance de la restauration : on en saura plus demain… ou pas
- Points divers

Nouveau grave dysfonctionnement au Centre de Morlaix
Et ailleurs…, que ce serait-il passé ?

Pour rappel, lors du CSEE du 20 juillet à **Morlaix**, la directrice du Centre, le directeur régional et la DRH avaient été vivement interpellés par les élus décrivant « le malaise », « le mal-être », « le désarroi » et « la souffrance » des salariés de ce Centre.

En ouverture du CSEE du 31 août, son Président est à nouveau contraint de s'expliquer sur la prise en charge calamiteuse **d'un grave événement** survenu 2 semaines auparavant en soirée dans l'hébergement de Morlaix. Alors qu'un stagiaire venait de se taillader les veines, **aucun responsable n'avait pu être joint** et la « gestion de crise », au lendemain de **cet événement dramatique, avait été laissée au personnel présent.**

Le Directeur Régional Adjoint (Jean-Nathanael Foulquier), qui présidait le 31 août le CSEE, **a reconnu une « défaillance »**. Il nous a informés que lors de la réunion prévue le lendemain à Morlaix entre le DR (Antoine Plaquevent) et la direction de Centre, les problématiques exposées lors du CSEE de juillet et la grave défaillance qui venait d'être dénoncée seraient des sujets abordés et qu'un plan d'action serait mis en place. **La CGT sera très attentive au contenu de celui-ci et à sa nécessaire communication aux salariés de Morlaix lors d'une réunion d'échanges.**

La CGT ne souhaite pas stigmatiser tel ou tel responsable local, **comment un tel événement aurait-il été pris en charge dans un autre Centre ?**

Mais elle constate que, ce qui dans les faits s'apparente à une mise sous tutelle managériale du Centre de Morlaix par le Centre de Brest (directrice de centre et responsables de formation à Brest, s'ajoutant au partage du RAP et du RGS), induit de multiples effets néfastes (exacerbation des tensions, personnel laissé à lui-même, questionnement sur l'avenir du Centre…). Il est temps que la direction régionale en tire la bonne conclusion : **Morlaix a besoin d'une équipe managériale autonome de celle de Brest**.

Il est également évident pour la CGT que la saignée du personnel générée par le PSE amplifie encore les effets de ce rattachement de fait de Morlaix à Brest. Rappelons également que la désignation de directeurs territoriaux chapotant plusieurs Centres avait été un échec, la DR Bretagne semble l'avoir oublié en dotant Brest et Morlaix d'une seule direction.

Une procédure de gestion de crise existerait, mais aucune formation, voire information, n'est prévue la concernant d'après la DRH. **Il apparait donc hautement souhaitable de rédiger une procédure prévoyant ce qu'il y a lieu de faire quand une procédure n'est pas connue…, et plus sérieusement, pour une fois, de s'appuyer sur les leçons tirées du grave dysfonctionnement survenu dans un site pour faire en sorte qu'il ne puisse plus se reproduire ailleurs (comme dans les Hauts de France par exemple).**

La CGT propose qu'on allège, voire supprime de nombreuses procédures et contraintes inutiles et contreproductives, afin que **le management intermédiaire puisse réinvestir ses missions premières et prendre ses responsabilités en âme, conscience et professionnalisme, sans devoir aller consulter la « fiche réflexe » dans le classeur ad hoc** dans le bureau du RGS ou le niveau supérieur qui en Bretagne devra consulter le niveau supérieur… Et au bout du bout, moins de contraintes et plus d'autonomie pour le management intermédiaire, cela devrait donner moins de contraintes et plus d'autonomie pour le reste du personnel.

Informations générales : une communication aux petits bras

Le problème numéro 1 de l'APA Bretagne aujourd'hui est, d'après le Directeur Régional Adjoint, le sourcing, la Bretagne étant la région de France ayant le taux de chômage le plus bas.

Effectivement, puisque d'après le calcul de la CGT, il manquait 1.8 million € de chiffre d'affaires (CA) au 30/06 sur la ligne Conseil Régional, par rapport à l'objectif à réaliser (écart similaire avec le CA au 30/06/2021).

Une campagne régionale d'informations de 3 semaines est donc lancée (plan média dans les réseaux sociaux et campagne d'affichage (affichage urbain, bus…)). S'ajoutent des campagnes sectorielles et une campagne rennaise spécifique sur le secteur télécom (à la suite d'une POEC décrochée).

20 000 € sont débloqués pour cette campagne régionale, pris sur les 75 000 € budgétés en 2022 pour la communication régionale (75 000 € = **0.16 %** des 46 millions **de C.A** budgétés pour 2022).

L'enjeu serait en particulier d'arrêter l'hémorragie constatée sur la ligne Conseil Régional (demandeurs d'emploi), voire idéalement de compenser partiellement celle constatée au 30/06. **Pour la CGT, la somme annoncée (20 000 €) semble dérisoire et la réaction bien tardive.**

L'AFPA n'a décidemment pas les moyens de ses ambitions ! Pour la CGT, investir pour une meilleure visibilité et attractivité pourrait rapidement s'avérer productif sur le plan financier et sur celui de notre utilité sociale. Quand une formation démarre avec 6 stagiaires, avec un formateur et un plateau, quelle est la perte générée par les stagiaires manquants ? Tant que ce montant n'est pas atteint en dépense de communication, cette dépense est rentable.

Le nouvel appel d'offres du Conseil Régional est en passe de sortir. Ne doit-on pas craindre une baisse de volumétrie, dans la mesure où le chômage est au plus bas en Bretagne, mais aussi que l'AFPA ne se donne pas les moyens d'honorer la commande du marché précédent ? Le DRA reconnait que le risque existe.

Il reconnait également que l'AFPA n'est pas suffisamment présente, mais qu'elle n'a pas les moyens des organismes de formation des branches professionnelles**. La CGT estime qu'il ne s'agit pas d'un manque de moyens, mais de l'incapacité de décider de mettre de l'argent sur la table pour en faire entrer beaucoup plus (voire plus haut) ?**

Le DRA annonce qu'il y aura des films promotionnels tournés pour chaque centre (utilisation d'un drone à Rennes).

Un grand plan de communication national est prévu en septembre sur **la Promo 16/18 dont les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous** (objectif atteint pour moins de la moitié en 2022).
Là aussi, avec de tels résultats, quelle sera la décision de l'État quant au potentiel renouvellement en 2023 de cette mission confiée à l'AFPA ?

Sur le sourcing, la CGT réaffirme que « la course au remplissage » ne doit pas se faire au détriment de la santé de nos collègues du recrutement et de leur éthique, au détriment des formateurs et du personnel d'appui, des stagiaires et de la qualité de service. Des prérequis sont définis pour entrer en formation, y compris sur le 1er niveau de qualification. Les candidats qui ne les possèdent pas doivent être orientés vers des passerelles en amont du qualifiant. La mise en place de dispositifs de soutien de ces personnes en parallèle du suivi de leur formation doit être réfléchie et validée en lien avec les formateurs concernés.

Informations économiques et ressources humaines : un budget en carton-pâte, une gestion RH à la godille, une situation à fin juin alarmante

❖ Le budget et sa reprévision : un décor en carton-pâte pour la CGT

Rappelons que la CGT avait jugé irréaliste le budget initial 2022 présenté aux élus en mai (budgets MOPO et Energie et fluides notoirement insuffisants) et néfaste pour les salariés et la qualité de service (produire plus avec beaucoup moins de personnel).

La direction entre aujourd'hui dans l'exercice de reprévision budgétaire, en principe à la lumière du réalisé au 30/06 et de ce qu'on sait des perspectives pour le second semestre.

Concernant cette reprévision, le DRA refuse de nous communiquer la copie qu'il a remontée au siège. La CGT ne s'en étonne pas, puisqu'elle ne servira sans doute que de simple brouillon pour la notification des objectifs révisés que le siège imposera à la région début octobre, comme cela a été le cas avec le budget initial.

Comme indiqué dans notre précédent compte rendu de réunion CSEE, la CGT est persuadée que les DR ne maîtrisent plus grand-chose en matière de budget financier, d'objectifs d'activité et de moyens RH dédiés.

La situation nationale de l'AFPA est tellement catastrophique que l'élaboration des budgets nationaux et régionaux puis de leurs reprévissions n'a plus pour but la fixation d'objectifs réalisables et volontaristes d'activité avec les moyens correspondants en ressource humaine et budget de fonctionnement. Elle relève d'un exercice de construction de décor en carton-pâte pour gagner du temps face à Bercy qui s'impatiente et qui exige que le plan qu'il a financé (ex PSE) porte ses fruits, comme cela lui avait été vendu. Et c'est ensuite dans ces décors de cartons -pâte imposés que nous devons « jouer la pièce », nous les vrais gens qui accueillons de vrais stagiaires.

❖ DRH : une gestion RH à la godille ?

La DRH avait annoncé au CSEE de juin l'augmentation de l'enveloppe autorisée de CDD de 34 E.T.P. et une baisse pour le montant équivalent du poste intérim. Si cela allait dans le bon sens pour les collègues ne souhaitant pas ou plus être en contrat d'intérim, cela ne résolvait pas grand-chose au problème de l'insuffisance globale des moyens humains prévus pour 2022 (moins 62 personnes tous types de contrat confondus), alors que l'activité était quant à elle prévue à la hausse.

A l'occasion de la présentation des éléments financiers et RH à fin juin, la CGT a demandé si, au regard des effectifs réellement mobilisés sur le premier semestre (430), l'enveloppe indiquée comme objectif sur la même période (405) tenait bien compte du transfert intérim / CDD annoncé au CSEE de juin. **Refus de répondre de la DRH.** Si nous ne savons pas encore quel sera le cadrage en matière d'effectif contenu dans la reprévision budgétaire (et qui devra a priori ensuite être appliqué), les élus sont aussi aujourd'hui dans le brouillard concernant les objectifs en cours, c'est-à-dire ceux qui prévalent dans les actuels arbitrages par la DRH concernant les embauches, types et renouvellement de contrats.

La CGT en vient à se demander si la DRH sait elle-même avec quels moyens RH elle est censée faire fonctionner la région ou si elle navigue à la godille.

Infos données par la DRH :

- A moins qu'une formation se termine avant Noël, aucun contrat de formateur en CDD ne sera interrompu entre Noël et le Nouvel-An, comme ce put être le cas les années précédentes.
- Les collègues formateurs classe 9 passés récemment en classe 10 (formateurs experts) ont bénéficié d'une rétroactivité de revalorisation salariale au 01/07. **La CGT trouve cela injuste, irrespectueux et gagne petit. Dans les faits, la plupart d'entre eux exerçaient les activités répertoriées pour Formateur Expert depuis fort longtemps.**
  Question CGT : les avenants signés récemment par les formateurs promus en classe 10 font apparaître une clause dont le libellé pourrait permettre à l'AFPA de les détacher dans d'autres organismes. Le confirmez-vous ?
  Réponse de la DRH : je n'ai pas le contenu exact des avenants en tête, nous en reparlons au prochain CSEE.

❖ **Une situation à fin juin alarmante**

- Selon le document fourni par le DRA, il manque 1.2 million de chiffre d'affaires (C.A.) par rapport à un objectif à fin juin qui représente la moitié de l'objectif annuel, ce qui est déjà programmatique. Mais, **pour la CGT, on est loin du compte**. En effet, l'objectif de CA fixé pour le 1er semestre représente dans le document présenté la moitié de l'objectif annuel. Or, il est nécessaire au 30/06 de prendre une avance confortable pour permettre d'anticiper les trous d'activité de juillet et août, les difficultés de reprises d'activité à la rentrée et l'absence d'activité lors de la fermeture de fin d'année. **C'est donc sans doute en réalité 2.5 millions de C.A. qu'il manque à fin juin.**

Promo 16/18 (gros déficit d'entrées) et Prépa compétences (retard dans la facturation ?) ne font que la moitié de ce qui était budgété. Les très bons chiffres sur les actions Pôle Emploi compensent les problèmes sur le marché Conseil Régional (sourcing). Le CPF Transition résiste mieux que prévu, le CPF individuel décolle enfin.

- Malgré la non-atteinte de l'objectif de C.A., **les dépenses de personnel et les effectifs** sont en surchauffe, ce qui est normal puisque la CGT avait affirmé dès la sortie du budget initial 2022 que les moyens humains prévus dans celui-ci étaient très notoirement insuffisants pour réaliser une activité prévue par ailleurs à la hausse.
- Le total des **frais de fonctionnement** n'est que légèrement supérieur au budget, mais avec des doutes sur l'exactitude de certaines lignes et un fort dépassement sur les MOPO (matières d'œuvre et petits outillages) et sur énergie et fluides. Au total, sur ces deux postes : + 1.2 million / fin 06 2021 **(+55%)** et + 0.8 million / budget **(+27 %). La déclinaison régionale du plan d'économies d'énergie pondu pour nous par les services centraux de la T9 (siège) est en cours d'écriture par la DR Bretagne.**

  A la question : une clause dans le cahier des charges du très important marché Conseil Régional **prévoit-elle une possibilité d'augmentation des prix de vente en cas de flambée des coûts** ? Réponse du DRA : **pas question d'appliquer une telle clause et se fâcher avec le CRB** à quelques semaines de la sortie du nouvel appel d'offres.

  Les prix d'achat de formations du CRB dans le marché qui se termine en août 2023 étant déjà les plus bas de France, on peut espérer que celui-ci acceptera pour le prochain marché une hausse substantielle pour tenir compte de la flambée des coûts de l'énergie et des MOPO. Nous pourrions peut-être ainsi en finir avec la vente à perte sur de nombreuses formations**. Mais le DRA annonce déjà que la discussion sur les prix risque d'être « tendue ».**
- **Au final,** l'excédent brut d'exploitation (EBE = C.A. moins les frais de personnel et les frais de fonctionnement), prévu en léger déficit à fin juin, s'élève à **moins 3.8 millions d'€** (budget complétement irréaliste avait dit la CGT…).
  Nous n'avons pas les autres éléments qui se situent comptablement après l'EBE, mais ce ne sont que des charges : amortissements, frais financiers, quote-part des frais de siège imputée à la Bretagne… **La CGT estime que, toutes charges déduites, à fin juin, notre région a réalisé un C.A. de 22 millions d'€ et a perdu entre 6 à 8 millions d'€ en termes de résultat net.**

Point sur la sous-traitance de la restauration : on en saura plus demain…ou pas

Pour rappel, au 1er avril et à l'exception de Rennes, les centres bretons ont vu leur service restauration sous-traités à EUREST, avec transfert du personnel à cette entreprise.
Le CSEE avait souhaité qu'un premier bilan au 30/06 lui soit communiqué ainsi que les explications sur les schémas financiers, quelque peu complexes, mis en place entre l'AFPA et EUREST, et des éclaircissements sur les contraintes du marché (nombre minimum de convives, pénalités prévues…).

Les explications furent pour le moins peu claires, y compris pour les quelques spécialistes du sujet élus du CSEE. Nous en retenons que nous n'aurons au mieux une visibilité sur le résultat financier pour la Bretagne de cette opération de sous-traitance qu'après la clôture des comptes 2022 de l'AFPA et si une extraction régionale est possible.

La CGT a de gros doutes sur la volonté de transparence sur ce sujet sensible où nos collègues concernés n'ont eu que le choix d'être transférés à EUREST sans garantie sur leur avenir à moyen terme ou de démissionner.

Une des questions CGT demeurée sans réponse satisfaisante : que prévoit le cahier des charges sur la communication du nombre prévisionnel de convives par l'AFPA à EUREST, celui-ci dépendant du nombre de personnes en formation qui varie dans le temps et qui n'est pas connu par EUREST ?

Réponse étonnante du Directeur régional finance et exécutive services : rien, mais on peut penser que cette information est sans doute transmise par les RGS à EUREST comme elle l'était sans doute déjà au chef de cuisine AFPA auparavant.

Cette opération a été officiellement initiée afin que la gestion de la restauration soit confiée à des professionnels, qu'elle permette de proposer une meilleure offre, dans un cadre plus agréable et fasse faire des économies à l'AFPA. **Compte tenu de ce qu'elle constate sur le terrain et de son opacité financière entretenue par la direction, la CGT a de gros doutes sur les motivations réelles de cette opération de mise en sous-traitance, mais aussi sur ses résultats…**

Points divers

- **Le projet de Village AFPA pour Lorient a été validé par le siège**, ce qui n'est pas une surprise puisque le poste d'intendant de site avait déjà été mis en recrutement.
- **Sébastien Le Roch a été logiquement élu Représentant de Proximité à Lorient**, ce candidat soutenu par la CFE CGC étant appelé à remplacer un RP CFE CGC qui ne pouvait plus exercer ses fonctions.
- **« Information-consultation » sur le bilan des mesures mises en œuvre en région dans le cadre du PSE : la Cour Administrative d'Appel ayant confirmé la décision du Tribunal Administratif d'annuler l'homologation du P.S.E. (cf. l'action conjointe de la CGT et SUD), cette consultation a été jugée nulle et non avenue par l'ensemble des élus du CSEE qui ont refusé d'y participer**.
- 30 nouveaux véhicules thermiques en 2022 (ce n'est pas ce qu'on avait demandé, mais il y aurait des problèmes de pénurie sur les véhicules électriques). **9 véhicules électriques** devraient arriver début 2023. **A L'AFPA, on a des bornes, mais pas de véhicules à recharger !**
  Question CGT : est-il prévu, dans le cadre de notre responsabilité sociétale (RSE), qu'à l'image d'autres entreprises les salariés puissent recharger gratuitement leurs véhicules électriques à l'AFPA ? Réponse du DRA : **NON.**

Prochaine réunion du CSEE à Rennes le 21 septembre à Rennes.

Les membres de la délégation CGT au CSEE Bretagne :

Thierry Beaudera, Pascal Careil, Yann Cherec, Marc Claudot, Philippe Crossouard, Fabrice Esteve, Valérie Gieryga

Contacts pour vous syndiquer à la CGT AFPA, nos 3 délégués syndicaux régionaux :

Yann Cherec (yann.cherec@afpa.fr)
06 33 77 23 81
Marc Claudot(marc.claudot@afpa.fr)

Fabrice Esteve (fabrice.esteve@afpa.fr)

NB l'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans ce document, uniquement pour en permettre une lecture plus fluide